



Déclaration Pôle Emploi - reprise d'activité

Par **alex30**, le **27/02/2013** à **15:33**

BonjourrrnJe suis actuellement au chômage, indemnisé par Pôle Emploi jusqu'en septembre prochain.rnrnJe viens de passer un entretien pour un CDI avec une période d'essai de 3 mois.rnrnQue dois-je déclarer à Pôle Emploi?rnrn1)Faut-il que je déclare immédiatement un changement de situation?rn2)Ou alors faut-il que je fasse mon actualisation en fin de mois prochain et dire le nombre d'heures travaillées ainsi que mon salaire?rnrnJe ne souhaiterai pas faire une démarche qui me radierait de Pôle Emploi, au cas où la période d'essai ne serait pas concluante.rnrn3) Si l'employeur décide de ne pas poursuivre, est-ce que je retrouve l'ensemble des droits cumulés auparavant c'est à dire d'aujourd'hui jusqu'à septembre prochain?rnrnMerci pour votre aidernAlex